

Image not found or type unknown



droit au chômage scop

Par **tchatcha22**, le **02/06/2025 à 17:56**

Bonjour,

Y-a-t-il une possibilité de toucher l'allocation chômage à la fin d'une période de salarié-associé dans une structure de scop ?

Merci

Par **janus2fr**, le **03/06/2025 à 07:08**

Bonjour,

Le salarié-associé est bien un salarié et peut donc toucher l'allocation chômage, par exemple en cas de faillite.

Qu'appellez-vous "à la fin d'une période de salarié-associé" ?